

NON au démantèlement de la Fonction Publique Grève le 22 mars > Retrait du projet Action publique 2022 !

Qui peut raisonnablement penser, alors qu'il n'y a jamais eu autant de richesses produites dans ce pays, que nous n'aurions plus les moyens de faire vivre une Fonction publique forte au service de toutes et de tous, et implantée partout sur le territoire ? Clairement nous assistons à une politique de casse du droit social qui protège les travailleurs et de démantèlement des services publics en faveur de la population. Après le Code du travail et les salariés du privé, c'est au statut de la Fonction publique, à ses missions et à ses agents d'être durement attaqués par le gouvernement. Face à ces politiques de régression appelées **Action publique 2022**, sept syndicats de la Fonction publique ont décidé d'organiser à partir du 22 mars une contre-offensive unitaire.

→ **Encore 120.000 nouvelles suppressions de postes dans la fonction publique** : après des années de baisse d'effectifs, qui fera le travail ? Va-t-on encore fermer des hôpitaux, des classes, des services... ? Va-t-on encore dégrader les conditions de travail des personnels ?

→ **Encore une baisse du pouvoir d'achat** : non à un nouveau gel du point d'indice (gel ayant déjà entraîné une perte 8% du pouvoir d'achat en 7 ans), à la hausse de la CSG (à peine compensée), au jour de carence en cas d'arrêt maladie.

→ **15 milliards de coupes budgétaires et des missions de service public qui disparaissent** : avec 7 milliards d'euros en moins pour l'Etat (3 milliards pour les collectivités territoriales et 5 milliards pour la sécurité sociale, les hôpitaux, etc.) le gouvernement prévoit l'abandon de missions, des privatisations et de la sous-traitance au privé.

→ **Rémunération au « mérite » en fonction des objectifs (évidemment en hausse) de l'employeur** : cette politique inspirée du privé vise à donner aux « managers publics » (nommés ainsi dans les rapports) le pouvoir d'instaurer un salaire en fonction de l'évaluation de l'agent qu'il a sous son autorité et de ses résultats, de manière arbitraire.

→ **Remise en cause des garanties collectives** : afin de mieux pratiquer l'arbitraire, le gouvernement souhaite casser les instances représentatives du personnel (en particulier les CHSCT traitant les conditions de travail et les CAP pourtant garantes d'une gestion transparente des carrières des titulaires).

→ **Recours amplifié aux personnels contractuels et à plus de précarité** : bien que 20% des agents de la Fonction publique, soit 1 million de personnes, soient déjà non titulaires et/ou précaires, le gouvernement préfère aggraver cette situation que de créer des postes de fonctionnaires.

La BnF, ses missions et ses effectifs ont déjà été durement touchés par ces politiques régressives : plusieurs millions de coupes budgétaires et 270 emplois supprimés depuis 2009. Néanmoins, à chaque fois que les personnels se sont mobilisés en nombre, il a été possible de mettre en échec ces mesures ou d'en limiter la portée, mais également de gagner sur des revendications locales. Cela a été le cas en 2013, 2016 et 2017.

→ **Faisons de 2018 une nouvelle année de mobilisations et de victoires à la BnF** pour les missions et l'emploi, pour plus de transparence et d'équité concernant les carrières et les primes, pour améliorer les conditions de travail notamment de ceux et celles travaillant en local aveugle et à Richelieu, pour améliorer la situation des plus précaires, contre la vente et la marchandisation du patrimoine immobilier de la BnF, contre les réorganisations incessantes facteurs de risques psycho-sociaux...

CFTC, CGC, CGT, FAFP, FO, FSU et Solidaires

Pour les salaires, l'emploi, les missions, le statut de la Fonction publique

22 MARS TOUS EN GREVE ET EN MANIFESTATION

→ **Assemblée générale, mercredi 21/03 à 12h45 > hall Ouest**

Vous disposez d'une autorisation d'absence : 1h sur votre temps de travail pour assister à cette réunion – décret du 28 mai 1982

→ **MANIF, 22/03 à 14h BERCY > RDV BnF : marches du Palais des sports**